

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Nomination Pôle emploi*

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

#### **Arrêté du 28 novembre 2013 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi**

NOR : ETS1381364A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,  
Vu les articles L. 5312-4, R. 5312-7 et suivants du code du travail ;  
Vu l'arrêté du 19 décembre 2011 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

1. M. Éric AUBIN est nommé membre titulaire au conseil d'administration de Pôle emploi en qualité de représentant de la Confédération générale du travail (CGT).
2. M. Muraud RABHI est nommé membre suppléant au conseil d'administration de Pôle emploi en qualité de représentant de la Confédération générale du travail (CGT).

#### Article 2

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 28 novembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :  
*La déléguée générale à l'emploi  
et à la formation professionnelle,*  
E. WARGON